

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de Familles Rurales Fédération du Doubs à huis clos Vendredi 3 juillet 2020 à Besançon

Associations ayant votées:

Amancey	M. Christophe MARION	19 voix
Avoudrey	Mme Sonia VOIDEY	14 voix
Clerval	Mme Christelle ROUSSEL	22 voix
Devecey	Mme Pauline KLEIN	12 voix
Les Brimbelles	Mme Laetitia BEAUNE	30 voix
Geneuille	M. Sylvain QUINART	14 voix
La Clef Verte	M. Florian JOLY	28 voix
La Grand' Côte	M. Michel LOICHAT	8 voix
La Barèche	Mme Danielle PITAVY	17 voix
Le Russey	Mme Sabine THOMAS	21 voix
Les Fauvettes	Mme Lydie ANDRE	20 voix
Le Trèfle	Mme Lydie RICHARD	8 voix
Les Feuillus	Mme Christelle GROSJEAN	14 voix
Les Enfants du Laveron	Mme Charline VOYNET	17 voix
Les Premiers Sapins	Mme Clarisse FAIVRE-COURTOT	15 voix
Les P'tits Brigands	M. Benjamin MEYER	11 voix
Mamirolle	Mme Anne-Marie BARBIER	19 voix
Pays d'Ornans	Mme Hélène VIOLETTE	33 voix
Pierrefontaine les Varans	M. François MATHIEU	19 voix
Pouilley Les Vignes	Mme Carine JARRY	19 voix
Saône	Mme TISSOT Valérie	22 voix
Val de Vennes	Mme Anne POUCHOULOU	21 voix
22 associations	TOTAL	403 voix

Anne POUCHOULOU Présidente ouvre la séance à 20H00 et remercie les personnes présentes auprès d'elle : Mylène ROUSSEL Vice-Présidente, Bernard LIME Vice-Président, Frédérique GENTNER-MARMIER Secrétaire, Sylvain BRELOT Trésorier, Aline GIACOMEL administratrice et Philippe BOUQUET directeur général.

Anne POUCHOULOU explique que cette assemblée générale se déroule en huis clos en référence à l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 relative aux assemblées générales et organes dirigeants.

Les présidents des 37 associations Familles Rurales locales ont été informés des conditions du déroulement de cette assemblée générale qui se déroule comme convenu selon l'ordre du jour suivant :

- Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2019 ;
 - Approbation du rapport moral 2019 ;
 - Approbation du rapport financier 2019 en référence aux rapports du commissaire aux comptes ;
 - Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;
 - Approbation du montant de la cotisation de l'année 2021 (sans augmentation) ;
 - Renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration.
- Les Présidents ont pu consulter tous les documents qui ont été soumis à leurs votes en se connectant sur le lien :

<https://bourgogne-franche-comte.famillesrurales.org/5/federation-du-doubs>

Anne POUCHOULOU indique qu'elle était joignable par téléphone au 06/75/83/17/79 afin de communiquer toutes les précisions utiles ou toutes les réponses aux questions que les Présidents pouvaient se poser avant de voter sur les différents rapports en consultation. Anne POUCHOULOU précise qu'elle n'a reçu aucun appel des présidents.

Les Présidents ont pu voter en ligne jusqu'au 2 juillet 2020 sur le lien suivant :

<https://docs.google.com/forms/d/1oCLV9VuTTYW1n83f8SURMrNQ6zMY4oANKIFwNqbduE/edit>

Les bulletins de vote sont comptabilisés et donnent les résultats suivants :

37 associations adhérentes représentant 4319 familles pour 600 suffrages inscrits.

22 associations ont voté représentant 3025 familles et 403 suffrages.

Anne POUCHOULOU et Frédérique GENTNER-MARMIER proclament les résultats du vote :

- **Résolution n°1** : Approbation PV de l'assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2019 à Orchamps-Vennes : approuvé par 403 suffrages
- **Résolution n°2** : Approbation du Rapport Moral 2019 : approuvé par 403 suffrages

- **Résolution n°3** : Approbation du Rapport d'Activités 2019 : approuvé par 403 suffrages
- **Résolution n°4** : Approbation du Rapport financier 2019 : approuvé par 403 suffrages
- **Résolution n°5** : Affectation du résultat 2019 de 176 617.01 € :
 - aux différents comptes 115 : 75 739.99 € ;
 - au compte 110 : 100 877.02 € dont :
 - 70 877,02 € pour le soutien au réseau FR dans le Doubs suite au COVID ;
 - 30 000,00 € pour le développement du Système d'Information.

approuvé par 403 suffrages
- Affectation des soldes des comptes 115 au compte 110 pour le montant de
 - 18 052,30 €
 - o 115 Commune de Devecey : - 428.91€
 - o 115 S.I. de la Dame Blanche : - 19755.52 €
 - o 115 Commune de Valdahon : + 2132.13 €
- approuvé par 384 suffrages
- **Résolution n°6** : Approbation du montant de la cotisation à la fédération départementale sur la carte d'adhérent 2021: 6,50 € : approuvé par 403 suffrages
- **Résolution n°7** : Renouvellement du mandat d'administratrice de Madame Anne POUCHOULOU au poste n°10 : approuvé par 403 suffrages
- **Résolution n°8** : Renouvellement du mandat d'administratrice de Madame Mylène ROUSSEL au poste n°11 : approuvé par 403 suffrages

L'assemblée générale est levée à 20H55.

***Vu la présidente,
Anne POUCHOULOU***



***Vu la secrétaire,
Frédérique GENTNER-MARMIER***